

FRANC FORT

# Fonds de soutien pour les entreprises genevoises

Le franc fort ne doit pas être une fatalité! Comme il en a été question lors d'une rencontre à l'Office de promotion des industries et des technologies, mise sur pied avec l'Union industrielle genevoise et la promotion économique de Genève, des outils sont prévus. Aux entrepreneurs de les utiliser.

FLAVIA GIOVANNELLI

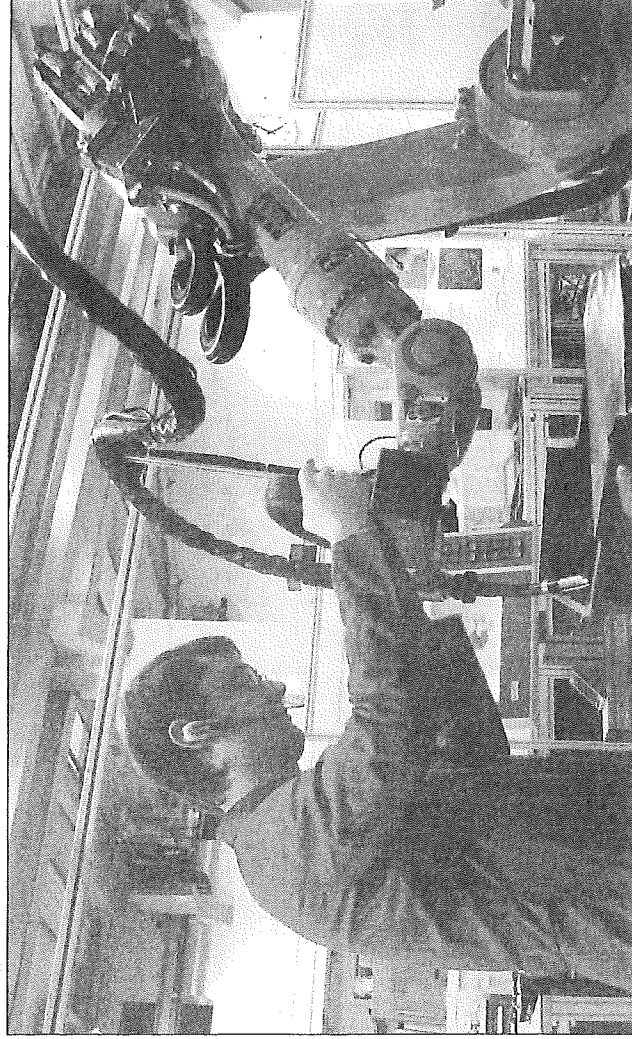
Si la décision de la Banque nationale suisse d'abandonner le taux plancher de l'euro, le 15 janvier 2015, a pris tout le monde de court, par chance les entrepreneurs n'ont pas réagi sous le coup de l'émotion. Ainsi, selon un sondage réalisé par Swissem, 96% des entreprises interrogées n'ont pas recouru à des mesures sévères pour y faire face, comme des licenciements ou des baisses de salaires, a rappelé Nicolas Aune, secrétaire général de l'Union industrielle genevoise (UIG). Toutefois, de nombreux patrons de la branche se sentent peu soutenus par la Confédération et se disent pessimistes en ce qui concerne les perspectives pour 2015 (voir encadré ci-dessous).

En attendant, les acteurs de la branche industrielle de la région ont examiné, le 15 avril dernier à l'Office de promotion des industries et des technologies (OPI), quelles solutions concrètes peuvent être engagées pour limiter les effets de la force du franc sur la marche de leurs affaires. Près d'une centaine d'entrepreneurs ont répondu présents pour entendre ce que le Service de la promotion économique de Genève, l'OPI, l'Office cantonal de l'emploi, la Fondation Financer autrement les entreprises (FAE) et les autres organes de soutien au développement des entreprises avaient à suggérer. Premier constat: les outils mis à la disposition des acteurs économiques locaux sont plus nombreux qu'on le croit.

## Le patron de Swissem réclame 100 millions

Hans Hess, président de l'association de l'industrie des machines, Swissem, s'est dit déçu du manque de soutien du Conseil fédéral pour contrer les effets du franc fort. Selon lui, les entreprises exportatrices sont laissées sur le carreau, alors que différentes mesures ont été prises pour le secteur du tourisme.

Dans le rapport du Conseil fédéral sur le franc fort, l'industrie d'exportation n'est même pas mentionnée, déplore Hans Hess dans un entretien paru dimanche 26 avril dans le *SonntagsBlick*. Concrètement, Hans Hess réclame 100 millions de francs en faveur de la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI). Grâce à ce mécanisme, il est possible d'aider durablement de nombreuses entreprises avec un investissement relativement faible, estime-t-il. A ses yeux, ce sont principalement les petites entreprises qui profiteraient de cette manne. L'appréciation du franc après l'abandon du cours plancher de l'euro a déjà coûté quelque deux mille emplois dans l'industrie des machines, selon une enquête présentée la semaine passée par l'association faïtière des petites et moyennes entreprises (PME) de la branche Swissmechanic.



INDUSTRIE. De nombreux patrons de la branche industrielle se sentent peu soutenus par les autorités et se disent pessimistes en ce qui concerne les perspectives pour 2015.

Dé manière générale, les industriels ont aussi tout intérêt, lorsqu'ils le peuvent, à moderniser leur appareil de production et à accélérer les processus d'innovation, que celle-ci relève du domaine technologique ou commercial, afin de garder ou d'accroître leur avantage compétitif. Enfin, ils peuvent aussi explorer de nouveaux marchés hors zone euro. Mais ils ne peuvent le faire s'ils ne trouvent pas de soutien, notamment parmi les décideurs politiques ou financiers.

Très attendu, le Conseiller d'Etat Pierre Maudet a ainsi tenu à annoncer personnellement à son auditoire comment il a pris en compte le bilan plutôt morose qui touche surtout les milieux

industriels, parmi les plus pénalisés: «Il faut bien évidemment trouver de meilleurs canaux de financement. Ce qui ne se crée pas, mais qui se travaille», a annoncé le ministre de l'économie. «Je compte déposer un projet de loi visant à instaurer un fonds d'aide aux entreprises doté d'un mécanisme de compensation de risque de taux de change, afin de compléter le dispositif dont dispose déjà la FAE», a-t-il précisé. Il ne s'agit donc pas d'une nouveauté, mais de proposer une assiette de répartition plus large, pour ceux qui montreront – de manière simple – qu'ils sont directement touchés par la décision de la BNS. Il a également rappelé le soutien que les entrepreneurs tournés vers l'exportation peuvent attendre des visites organisées par différents services de l'Etat, comme par exemple une mission dans les Emirats arabes unis, en mai 2015.

### PAS QUE LES GRANDS

En ce qui concerne plus spécifiquement l'innovation, plusieurs orateurs, comme Rania Al-Baroudi, du GCC (Geneva Creativity Center), a présenté les solutions offertes par sa plate-forme, dont le but est de renforcer les synergies entre les industries et les hautes écoles. Le GCC facilite l'accès aux compétences des Hautes écoles genevoises, met à la disposition son réseau d'experts et fait office de facilitateur de projets en mettant des sub-

sidés à la disposition des entreprises. Roland Luthier, directeur d'Alliance, ou Rolf Gobet, directeur de Platinn, se sont ensuite succédé pour rappeler dans quelles conditions ces organismes peuvent intervenir dans les processus de développement de l'innovation. «Trop d'entrepreneurs imaginent que leur structure est trop petite pour entrer dans les candidats possibles, or, beaucoup se trompent: nous allons là où il y a de l'innovation», a rassuré Roland Luthier. Il a également insisté sur la simplicité du processus de prise en charge: «Nos spécialistes viennent visiter l'entreprise, notent les besoins et le projet peut alors être mis en marche». Quant à Patrick Schefer, directeur ad interim de la FAE, il a conclu en évoquant les possibilités de financement et les services tels que le cautionnement, une prise de participation minoritaire, une avance de liquidités ou un mandat d'audit offerts par la FAE. Pour savoir quel outil ou quelle méthode choisir, chaque entrepreneur a intérêt à procéder à une analyse et, surtout, il ne doit pas hésiter à prendre contact avec les différents organismes d'encadrement qui existent à Genève (voir liens ci-dessous). ■

[ge.ch/ecoguichetpmpmi/](http://ge.ch/ecoguichetpmpmi/)

[www.opi.ch](http://www.opi.ch)

[www.uig.ch/](http://www.uig.ch/)

[www.fae-ge.ch](http://www.fae-ge.ch)

[www.alliance-ti.ch/](http://www.alliance-ti.ch/)

[www.platinn.ch/](http://www.platinn.ch/)